



Résam
RÉSEAU • ÉCHANGES • SERVICES • ASSOCIATIONS
PAYS DE MORLAIX

Coopérations
Transitions écologiques

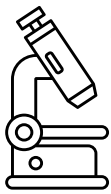
#3 ATELIER

Vendredi 23 juin 2023

MJC - MORLAIX



SYNTHÈSE - SOMMAIRE INTERACTIF



UNE EXPÉRIMENTATION

STRUCTURER LES COOPÉRATIONS
POUR RÉSOUDRE LES DÉFIS DE NOS
TERRITOIRES



UN TERRITOIRE :
LE PAYS DE MORLAIX



OUVERTE À
TOU-TE-S

APPUI MÉTHODOLOGIQUE

La Fonda
fabrique
associative



COORDINATION LOCALE



Resam
RESEAU ECHANGES-SERVICES-ASSOCIATIONS
PAYS DE MORLAIX



UNE AMBITION :
RENFORCER LES ACTIONS,
MÉTHODES ET OUTILS
DÉJÀ EXISTANTS EN
ÉLABORANT UNE
STRATÉGIE D'IMPACT
COLLECTIF



UN THÈME :
LES TRANSITIONS
ÉCOLOGIQUES

DEUX ANNÉES POUR EXPÉRIMENTER

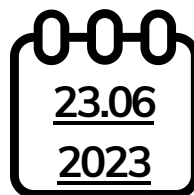
DÉCLENCHEMENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'ACTION

ORGANISATION DE
LA COMMUNAUTÉ
D'ACTION

ANIMATION DE LA
COMMUNAUTÉ
D'ACTION

CAPITALISATION
ET PÉRENNISATION

↑
NOUS
SOMMES
ICI



citoyen-n-e-s
élu-e-s

technicien-ne-s de
collectivité

dirigeant-e-s
associatif-ve-s

salarié-e-s
associatif-ve-s

dirigeant-e-s d'entreprises

35
participant-e-s

MATIN

→ Priorisation d'une
problématique

→ Échanges autour
de projets &
identification de
valeurs partagées

APRÈS-MIDI

→ Présentation de la
communauté d'action

→ Synthèse
Fiche d'identité

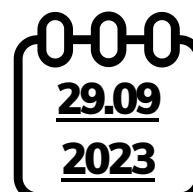
→ Échanges autour de
projets politiques
locaux

→ Synthèse des ateliers



CLÔTURE

LA SUITE



4^{ème} atelier
AU RESAM,
2D À MORLAIX

INTRODUCTION

La troisième journée d'ateliers de l'expérimentation « Structurer les coopérations pour résoudre les défis de nos territoires », visant à impulser et structurer une communauté d'action à l'échelle du Pays de Morlaix autour des enjeux de la transition écologique, s'est déroulée le 23 juin 2023 à la Maison des Jeunes et de la Culture de Morlaix. Elle a été encore une fois riche en partages et a permis la consolidation d'enjeux communs.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

Plusieurs objectifs étaient inscrits à l'ordre du jour de la troisième journée de travail de la communauté d'action :

- Prioriser une problématique pour la communauté d'action
- Réfléchir à des valeurs partagées entre les membres de la communauté
- Préparer une première ébauche de charte pour notre communauté
- Échanger sur les politiques publiques locales et les projets de territoire et identifier les complémentarités

Elle a été construite autour du déroulé suivant :

- **Rappel des résultats de la précédente journée de travail**
- **Point d'étape sur l'avancement des travaux de la communauté d'action**
- **Priorisation de la problématique de la communauté d'action et reformulation de la question essentielle commune**
- **Atelier « world café » :**
 - Avec la présentation par l'un des membres de la communauté d'action d'un projet – identifié en amont de la journée - en lien avec la problématique de l'autonomie alimentaire.
 - Cet atelier devait permettre l'identification de valeurs communes partagées autour du projet et de manière plus large au sein de la communauté d'action.
- **Partage sur les valeurs communes à la communauté d'action et élaboration d'une fiche d'identité :**
 - Cette fiche d'identité peut s'apparenter à une première ébauche de charte - elle inscrit les valeurs partagées par les membres de la communauté d'action.
 - Elle sert de support pour la présentation devant les élus qui étaient présents l'après-midi.
- **Dialogue avec les porteurs de projets du territoire pour :**
 - Présenter les politiques publiques et les projets de territoire (PAT, SCOT, PCAET, programme Leader)
 - En atelier, identifier les convergences entre la communauté d'action et les projets de territoire.

Lors de la journée du 14 avril 2023, les membres ont pu formuler des questions essentielles pour la communauté d'action, et proposer des projets portés sur le territoire pour y répondre.

5 QUESTIONS ESSENTIELLES AVAIENT ÉTÉ FORMULÉES

1. Comment allons-nous créer un nouveau système énergétique local, conjuguant la réduction de notre consommation et la production d'une énergie renouvelable et locale accessible à toutes et tous ?
2. Comment allons-nous favoriser des mécanismes financiers innovants, type pot commun, pour assurer la résilience du territoire, et favoriser l'émergence de nouveaux projets, sous forme de communs ?
3. Comment allons-nous, ensemble, sur notre territoire, nous diriger vers une autonomie alimentaire accessible à tous, avec un modèle agricole respectueux du vivant ?
4. Comment allons-nous dynamiser le lien social pour faciliter la mutualisation de biens et de savoirs ?
5. Comment allons-nous, acculturer au ré-ensauvagement des espaces publics et privés ?

POINT D'ÉTAPE SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMUNAUTÉ D'ACTION

Rappel des objectifs globaux de l'expérimentation :

D'ici à fin 2024, impulser et structurer une communauté d'action, porteuse d'une stratégie d'impact collectif, autour d'un enjeu en lien avec la transition.

Faire mieux ensemble, et coopérer pour répondre au défi de la transition à l'échelle du Pays de Morlaix.

Nos objectifs de transformation :

- Pour les habitants : permettre à chacun de comprendre les enjeux et d'être doté d'un pouvoir d'agir pour y répondre
- Pour le territoire : faire converger les envies et les projets, créer des solidarités et dynamiques collectives, pour répondre aux besoins locaux, en impliquant tout le monde et en renouvelant les liens avec les politiques publiques
- Pour la communauté d'action : optimiser notre savoir-faire, individuel et collectif, en matière de coopération et adopter une vision systémique

DÉFINITION DE CE QU'EST UNE COMMUNAUTÉ D'ACTION

« Ce qui définit une communauté d'action, c'est la volonté de plusieurs acteurs, de métiers et statuts différents, de se mettre autour d'une table pour mener à bien un projet ou atteindre un objectif partagé tout en restant distinct les uns des autres. »

« Une communauté d'action n'est pas une nouvelle institution ni une nouvelle structure mais un groupe d'acteurs qui décident ensemble de mener une action déterminée et qui se donnent pour cette action les moyens de mesurer l'efficacité de ce qu'ils font »

« Ce qui la caractérise, ce sont des formes de gouvernance égalitaire incarnées par des comités et groupes de travail, et l'énonciation de valeurs et règles communes dans une charte. »

Ce qu'elle n'est pas

Une nouvelle action ou un nouveau dispositif

Ce qu'elle est

Un cadre pour rendre possible, modéliser et piloter la convergence et complémentarité des actions existantes, mais aussi de nouvelles actions jugées nécessaires, autour d'une vision partagée des enjeux.

Pour cela, nous avons besoin de références communes, tant dans la compréhension des enjeux du territoire. Mais aussi besoin d'outils, de cadre commun de document partagé qui vont permettre de structurer notre capacité à travailler ensemble et inscrire nos actions dans la durée.

Ce que nous avons construit

- De l'interconnaissance
- Une connaissance commune du territoire et de ses enjeux
- Une problématique commune
- Une première cartographie des actions gagnant à être reliées les unes aux autres

Ce que nous allons construire

- Formes du dialogue avec les politiques publiques et les projets de territoire
- Modalités de gouvernance
- Modalités d'évaluation
- Cadre stratégique, modélisation de nos complémentarités

PRIORISATION DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'ACTION

Proposition de priorisation autour de l'autonomie alimentaire

- Une **pluralité de sujets** (autonomie alimentaire, biodiversité, foncier, énergie, etc.) a émergé lors de la journée du 14 avril
- Pour répondre à nos objectifs de structuration d'une communauté d'action, c'est-à-dire de modéliser et piloter la complémentarité de nos actions, il est nécessaire de **se concentrer sur un thème**, sans quoi nous risquons de nous disperser
- Se concentrer sur un thème **n'exclut pas les autres**, les outils/méthodes permettront un transfert – un essaimage sur d'autres thématiques, sur d'autres territoires
- Proposition de prioriser le thème en lien avec **l'autonomie alimentaire**
- L'alimentation est une **thématique transversale** : elle permet d'intégrer d'autres questions, notamment celle portant sur la mutualisation des moyens ou la recherche de modèles innovants
- L'alimentation est une des thématiques sur laquelle **beaucoup de participants peuvent agir**
- Sur le territoire, **beaucoup d'initiatives** autour de l'alimentation ont été signalées
- Il y a un **projet alimentaire territorial** en cours de construction (PAT), cela représente une opportunité pour la communauté d'action de créer un lien entre initiatives citoyennes et politique publique

MISE EN DÉBAT DE LA QUESTION ESSENTIELLE

La question essentielle formulée lors de la précédente séance a été mise en discussion :

« Comment allons-nous ensemble, nous diriger, sur notre territoire vers une autonomie alimentaire accessible à toutes et tous avec un modèle agricole respectueux du vivant. »

Il a également été proposé de désigner quatre axes autour desquels décliner cette question :

- Alimentation et environnement
- Alimentation et santé
- Sensibilisation, évolution des pratiques
- Droit à une alimentation de qualité pour toutes et tous

La mise en débat a conduit à une reformulation de la question et de sa déclinaison en axes :

“Comment allons-nous, ensemble, à l'échelle du Pays de Morlaix, nous diriger vers plus d'autonomie alimentaire en encourageant un modèle respectueux du vivant ?”

- Respect du vivant
- Sensibilisation à l'évolution des pratiques de production et de consommation
- Droit à l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- Mécanismes financiers et fonciers innovants

Pour poursuivre cette démarche il a été proposé aux membres de la communauté de mettre en avant nos valeurs partagées. Ces valeurs sont une première ébauche de charte pour la communauté.

Pour cela, **4 projets répondant aux enjeux de l'autonomie alimentaire ont été présentés** en petit groupe. Après un premier temps de partage, chaque groupe a pu mettre en avant des valeurs partagées. Vous retrouverez ces valeurs dans la fiche d'identité de la communauté présentée en début d'après-midi.

- **Lyuba d'Yvoire _ Pour Ecoloké - projet de potager partagé**

Le projet de potager partagé dans la commune de Locquéolé est porté par deux collectifs : Pacte transition Locquéolé et Ecoloké. Il est marqué par une volonté de constituer un lieu intergénérationnel d'échange de savoir, en s'inspirant de la notion de communs, tout en contribuant à l'attractivité du village. Le projet s'inscrit dans une démarche écologique, avec une volonté d'expérimenter des formes d'agriculture biologique, en incluant la notion de biodiversité et de prise en compte du changement climatique. L'appui du Conseil départemental a permis l'obtention de deux parcelles de 300m², tandis que le collectif poursuit sa structuration.

- **Véronique Fattersack et Marie Boyelle - Pour l'association les gasier.e.s de la baie**

L'association créée en 2021, est un groupement d'achat coopératif de produits d'épicerie. L'association fonctionne en autogestion, il n'y a que des adhérents et ce sont les membres adhérents qui font fonctionner l'épicerie. La charge de travail est donc répartie entre les membres. Cela permet de pouvoir acheter des denrées en grande quantité et de pouvoir accéder à des produits de bonnes qualités avec des prix plus intéressants qu'ailleurs.

- **Anaëlle Ludovic - Pour l'association Droit à l'emploi de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner (TZCLD) - projet de maraîchage**

Le projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » (TZCLD) est une expérimentation qui vise à éradiquer le chômage de longue durée en embauchant toutes les personnes volontaires, privées d'emploi (depuis au moins un an) et résidentes dans la commune (depuis au moins 6 mois). Fin 2019, l'association "Droit à l'Emploi Saint-Théloc" a été créée pour porter le projet (réunions, rencontres, coordination...). Un Comité Local pour l'Emploi (CLE) a également été mis en place regroupant des habitants, personnes privée d'emploi, entreprises, associations, élus, services publics de l'emploi, chambres consulaires et autre institutions. Parmi les activités développées : couture, recyclage des déchets, épicerie ambulante. Depuis le 19 juin 2023, la commune a reçu l'habilitation pour la création de l'Entreprise à But d'Emploi "Nevez Amzer" qui développe notamment la nouvelle activité de maraîchage. Ce projet s'est co-construit avec les habitants et les acteurs économiques. Il s'inscrit dans des valeurs de respect du vivant, la lutte contre la précarité alimentaire et l'évolution des pratiques de consommation.

- **Géraldine Gabillet - Pour l'Ulamir CPIE - projet axé sur la précarité alimentaire**

L'association est investie sur ces questions depuis de nombreuses années. L'objectif de cette nouvelle expérimentation qui commence pendant l'été est de favoriser une consommation saine et locale et de soutenir une agriculture qui a du mal à vivre "correctement" de sa production. La collecte de dons à travers les paniers suspendus doit permettre de rendre plus accessible les produits et de ne pas faire peser l'effort financier sur les agriculteurs. L'action est menée en partenariat avec les CCAS, des agriculteurs et le Buzuk (monnaie locale du Pays de Morlaix).

Faites un don cet été aux banques alimentaires pour la collecte d'automne en passant par les producteurs locaux !

PANIER Suspendus

PARTICIPEZ A L'EXPERIMENTATION!

Au cours de l'été 2023, une campagne de dons sous la forme de bons pour des paniers suspendus est mise en place en partenariat avec les CCAS, l'ULAMIR-CPIE et les producteurs locaux.

Chacun est libre de donner le montant de son choix à un producteur partenaire. Ce dernier s'engage à reverser le montant sous forme d'un panier de produits locaux aux bénéficiaires des chèques alimentaires. La distribution des paniers se fera l'automne 2023 lors de la campagne de la Banque Alimentaire.

- Possibilité de payer en Buzuk (sous acceptation du producteur)
- Dons non défiscalisés

Permettre à chacun d'accéder à des produits locaux, sains tout en assurant une juste rémunération des producteurs



ATELIER DE L'APRÈS-MIDI

DIALOGUE ENTRE POLITIQUES PUBLIQUES & COMMUNAUTÉ D'ACTION

L'après-midi était consacré à mettre en dialogue différents projets politiques de territoire et les membres de la communauté d'action pour partager ensemble les enjeux, permettre une meilleure interconnaissance, identifier les leviers et dynamiques en place et les complémentarités. Pour cela, les élus du territoire avaient été invités à participer aux échanges.

Pour commencer, un débat mouvant est lancé autour de la question : « **Le principal frein à la coopération c'est le manque de temps** ».

Puis, différentes présentations ont permis de mettre en lumière les dynamiques du territoire et d'avoir une connaissance partagée des politiques publiques locales en cours d'élaboration :

- La **communauté d'action**
- Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** du Pays de Morlaix
- Le **Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)** et le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** de Morlaix Communauté
- Le programme **Leader**

1/ PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'ACTION

“Présentation réalisée par Anouk Sellier et Mathieu Cirou - administrateur-trice- du RESAM



“Nous réfléchissons à l'avenir de notre territoire ensemble ; nous sommes un collectif engagé à titre individuel, à titre d'entreprise, d'association, ou de collectivité du Pays de Morlaix. Nous souhaitons agir pour la transition écologique de notre territoire, le Pays de Morlaix, et nous avons initié une démarche qui vise à renforcer la coopération pour relier nos connaissances, nos visions, nos projets, nos actions, et nos espérances. Il s'agit de notre troisième réunion, la première avait déjà réuni plus d'une cinquantaine de personnes, nous portons beaucoup d'espoir dans ce collectif.

Comment réfléchir à l'avenir quand nous voyons un avenir de plus en plus sombre et que nous nous inquiétons de savoir si nous pourrions encore vivre sur notre territoire en 2050 ?

Nous avons ensemble développé une approche globale, car nous savons que nous ne pouvons traiter une partie isolée du problème des transitions sans considérer l'ensemble du sujet, dans toutes ses dimensions. Il nous semble fondamental d'avoir cette approche globale pour avoir un impact d'ampleur et durable dans le temps.

Nous avons identifié 5 thèmes sur lesquels il y a une envie d'agir au niveau local :

- La production d'énergie locale
- La mutualisation de biens et savoirs
- Les mécanismes financiers innovants
- Le réensauvagement des espaces de vie
- L'autonomie alimentaire du territoire

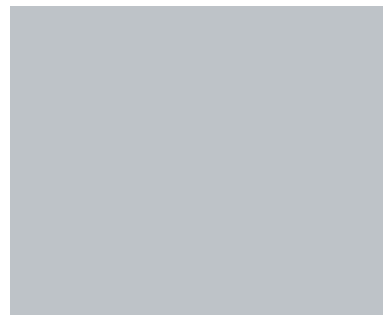
Nous avons construit une sorte de « banque de sujets » sur tous ces thèmes - des projets en cours, à venir, ou encore des idées de projets à construire. Aujourd'hui, nous devons resserrer la thématique sur laquelle nous souhaitons agir en priorité pour assurer notre efficacité sur ce programme d'une durée de 2 ans.

Ce sont les questions autour de l'autonomie alimentaire qui ont été retenues. Ce thème est en effet transversal, et agit sur plusieurs sujets. Il vient nous poser plusieurs questions : que produisons-nous, comment, pour qui ?

Nous savons également que notre territoire a des enjeux très forts en terme d'alimentation : nous sommes sur un territoire à production agricole très forte, très exportateur, avec les conséquences que cela entraîne :

- Sur Morlaix Communauté, l'agriculture représente 45% de l'émission de gaz à effet de serre (source CITEPA)
- 900 agriculteurs sur Morlaix Communauté (source INSEE)
- 1/3 des agriculteurs ont plus de 55 ans (source INSEE), ce qui pose la question du renouvellement du métier d'agriculteur. Ce sont des métiers qui attirent de moins en moins, ce qui annonce la fin du modèle d'exploitation familiale - avec un accès de plus en plus compliqué au foncier et une politique de zéro artificialisation nette.

**Pour aller plus loin
vous pouvez
retrouver ces
données ici :**



Après avoir défini cette thématique, il nous a fallu déterminer comment formuler ce sujet. Nous avons pu partager de riches moments de débats et de dialogues.

Lors de ceux-ci, plusieurs questions se sont posées comme :

- L'échelle géographique,
- L'échelle individuelle ou collective de l'autonomie alimentaire,
- Jusqu'où souhaitons-nous aller lorsque nous parlons d'autonomie alimentaire ?
- Comment assurer une qualité de la production ?
- Mais également la question de la confrontation à un modèle alimentaire dominant.

Nous avons en effet conscience qu'il est essentiel de ne pas se couper des grands gros producteurs agricoles si nous souhaitons avoir un impact sur le territoire et ne pas rester dans une niche écologiste.

Alors, l'autonomie alimentaire, comment l'entendons-nous ? Et comment ce terme peut-il être entendu par la diversité des acteurs auxquels nous allons nous adresser ? Qu'est-ce que nous entendons par "ensemble" ? Quels sont les acteurs que cela implique ?

Qu'est-ce qu'il y a dans le terme environnement ? Il nous semble essentiel de bien replacer l'humain au milieu de son environnement et pas au-dessus.

Toutes ces réflexions nous ont amené à la formulation de cet enjeu que nous nous donnons :

COMMENT ALLONS-NOUS ENSEMBLE, À L'ÉCHELLE DU PAYS DE MORLAIX, NOUS DIRIGER VERS PLUS D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE, EN ENCOURAGEANT UN MODÈLE RESPECTUEUX DU VIVANT ?

A partir de là, en prenant l'approche systémique dans laquelle nous sommes, 4 axes se sont dégagés :

- Le respect du vivant ; que ce soit le monde humain ou non humain – rejoint la question de comment on produit dans le respect de tout ce qui nous entoure et comment on y assure la pérennité de ce vivant là
- La sensibilisation à l'évolution des pratiques de consommation et de production
- Le droit à l'accès à une alimentation de qualité pour tous qui implique la question de la précarité alimentaire et de la redistribution - quand bien même on a peu, on mérite de bien manger
- Les mécanismes financiers et fonciers innovants en abordant notamment la sécurité sociale de l'alimentation ou la dissociation entre le foncier et le bâti

Avec quelles valeurs, quels principes d'actions souhaitons nous porter cette question ?

Ces valeurs, nous les avons testées et étendues à partir de 4 exemples de projets locaux : l'entreprise à but d'emploi de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner ; le jardin partagé de Ecoloké ; les gazières de la baie avec une épicerie autogérée ou l'Ulamir CPIE qui porte son projet contre la précarité alimentaire avec le dispositif de panier suspendu à partir de cet été.

Voici nos valeurs :

- Si nous souhaitons prendre appui sur les ressources de chacun/chacune nous le faisons à partir de ce que nous sommes, de ce qu'on a. Cela suppose de dialoguer ; de comprendre pourquoi nous ne sommes pas d'accord. D'avancer malgré nos différences.
- Un principe d'éducation populaire, nous souhaitons apprendre ensemble à partir de ce qu'on est, de notre rapport au monde - dans le but de monter en compétences - et de pouvoir s'autonomiser.
- Des principes de solidarité, de redistribution.
- Un principe de promotion de l'économie locale au service du territoire – que la valeur produite localement reste captive sur le territoire et au bénéfice de celui-ci; de redistribution équitable de cette valeur.
- Le principe d'inclusion que tout le monde puisse trouver sa place dans les projets portés dans le territoire et que tout ça se passe dans la convivialité.

Pour nous, il est essentiel de co construire avec les collectivités locales. Des élus sont déjà présents depuis le départ de la démarche – Nathalie Barnet nous a rejoint dès le début.

Nous avons des complémentarités à trouver. C'est notre rôle de pouvoir être là, pour faire pression pour pouvoir avancer. Il faut que nous puissions être une oreille les uns pour les autres, il faut que nous puissions partager nos complémentarités.

Il nous faut trouver ensemble des solutions, nous ne sommes pas là juste pour nous mais pour bien plus grand que nous.

Avec toutes les transitions qui s'annoncent, voire les chocs, il va y avoir de nombreux débats sur le territoire. Il va y avoir des controverses mais il faut pouvoir les organiser ensemble sereinement. Organisons cela ensemble. “



FICHE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'ACTION

QUI SOMMES NOUS ?

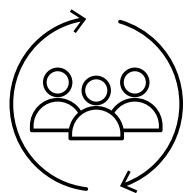
Nous sommes un collectif d'acteurs (personnes engagées, associations, collectifs, entreprises, personnels et élus de collectivité...) du Pays de Morlaix. Nous souhaitons agir pour la transition écologique de notre territoire. Nous avons initié une démarche visant à renforcer la coopération, pour relier nos connaissances, nos visions, nos espérances, nos projets et nos actions.

QUELS SONT LES ENJEUX QUE NOUS ABORDONS EN COMMUN ?

Comment allons-nous, ensemble, à l'échelle du Pays de Morlaix, nous diriger vers plus d'autonomie alimentaire en encourageant un modèle respectueux du vivant ?



QUELLES SONT LES VALEURS AUXQUELLES NOUS SOMMES ATTACHÉES DANS LA RÉPONSE QUE NOUS Y APPORTONS ?



- Prendre appui sur les ressources de chacun
- Dialoguer
- Éducation populaire
- Solidarités
- Création de valeur locale
- Redistribution équitable de la valeur
- Inclusion
- Convivialité

QUELS SONT NOS PRINCIPES D'ACTIONS ?

- Favoriser un modèle agricole respectueux du vivant
- Rendre accessible à tous une alimentation de qualité
- Sensibiliser et échanger des connaissances, des savoirs, relatifs aux modes de production, aux techniques et aux habitudes de consommation
- Imaginer des modèles de financements et d'accès au foncier innovants
- Structurer la coopération, la documenter, développer les capacités à coopérer
- Expérimenter, mettre en réseau et essaimer

2/ Présentation du SCOT par Christophe Micheau et Clémentine Voisin

- **Christophe Micheau** est maire de HENVIC, Vice-président Aménagement Urbanisme Foncier à Morlaix Communauté et délégué à la planification et à l'urbanisme (réfèrent SCoT) au Pays de Morlaix.
- **Clémentine Voisin** est cheffe de projet planification Stratégique (SCoT) au Pays de Morlaix

Retrouvez le support de leur présentation sur le [site du RESAM](#)

Questions/Réponses : qui sont les personnes qui travaillent à l'élaboration du SCoT ?

« Ce sont les élus du pays de Morlaix composé :

- D'un comité de pilotage constitué du bureau du Pays de Morlaix : uniquement des maires – les 3 présidents des 3 EPCI du territoire - et d'autres maires qui constituent le bureau, un organe qui décide, prend les décisions
- D'un comité syndical, également composé d'élus, qui vote chaque grande étape d'élaboration du projet »

«La population est également associée au projet, il y a eu des réunions publiques qui ont été organisées mais avec une faible participation. »

«Des personnes publiques sont également associées ; le code de l'urbanisme liste les parties prenantes associés (l'Etat, la région, le conseil départemental...) – il y a par exemple le PNR. »

« Le conseil de développement est aussi associé à travers un groupe de travail dédié (il est d'ailleurs ouvert si des personnes souhaitent y participer (cf. encadré ci-dessous). C'est un organe qui rassemble des acteurs du territoire. »

Le Conseil de Développement du Pays de Morlaix et de Morlaix Communauté :

Une instance d'expression citoyenne ouverte à tous et destinée à enrichir la décision publique locale.

Contact : codev@paysdemorlaix.com

Plus d'info : [Le Conseil de développement – Pays de Morlaix](#)

2/ Présentation du SCOT par Christophe Micheau et Clémentine Voisin

Q/R : Au niveau de la publicité, est-elle suffisante pour que les citoyens puissent avoir cette possibilité d'être associées ?

« Nous avons diffusé l'information sur les réseaux sociaux, dans le journal. C'est vrai que nous avons souffert du support presse, peu de journalistes sont venus, que ce soit à la conférence de presse ou aux réunions publiques. Nous n'avons pas la main là-dessus. »

« Nous n'avons que 2 ans et demi pour l'élaboration du SCoT, alors que l'élaboration de ce genre de document prend habituellement 4 ans. Mais la loi climat et résilience impose au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de se mettre en conformité avec le principe du zéro artificialisation nette (ZAN), et derrière les SCoT doivent également décliner le ZAN sur leurs territoires. »

« L'échéance pour le SCoT c'est août 2026 [nota : l'échéance vient d'être modifiée par la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux : les SCoT ont désormais jusqu'au 22 février 2027 pour intégrer les objectifs du ZAN]. En 2026 au premier semestre, il y a les élections municipales et donc un changement d'équipe. Il semble compliqué de confier la finalisation du document à de nouvelles équipes. »

« Il y a également une difficulté d'appropriation de ces notions. Il faut du temps pour pouvoir comprendre la portée du SCoT. »

Q/R : Comment faire en sorte que les gens comprennent l'enjeu du SCoT avec notamment le principe du zéro artificialisation nette ?

Il s'agit d'un sujet important qui va toucher les gens, les impacter directement sur leur terrain, leur vie. Comment rendre les choses plus simples ?

« Le contenu du SCoT sera accessible et les documents de travail [sont disponibles en ligne](#). Il reste la question de comment on communique ? Il faut communiquer sur le territoire du Pays de Morlaix, sur notre territoire. »

3/ Présentation du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) par Nathalie Barnet et Valentin Elineau

- **Nathalie Barnet** est conseillère déléguée à Morlaix Communauté et référente plan climat et projet alimentaire territorial.
- **Valentin Elineau** est Chargé de mission Plan Climat Air Énergie Territorial à Morlaix Communauté.

Retrouvez le support de leur présentation sur le [site du RESAM](#)

Q/R : Pour la consultation, il n'y aura qu'un questionnaire ? Pas de temps d'échange ?

« Pour la phase du diagnostic, il y aura un questionnaire et en fonction du retour on pourra obtenir des tendances. Ensuite il y aura des animations à destination du grand public autour du plan climat pour pouvoir vulgariser la chose car ce n'est pas simple à appréhender. Des journées ou demi-journées seront proposées aux élus et agents de Morlaix Co afin de se former aux enjeux et causes du changement climatique, notamment via la fresque du climat. De plus, des ateliers de travail seront organisés pour élaborer le plan climat, avec les agents, les partenaires, les associations. Nous avons souhaité que le grand public puisse participer à l'élaboration du plan climat. »

Q/R : Aujourd'hui, quelle est l'évolution sur les 2-3 dernières années de nos émissions. Si on a une stratégie sur 2050 de neutralité carbone quelle est le taux de baisse de nos émissions sur les 25 prochaines années ? On part de quel point ?

« C'est ce que va nous dire notre diagnostic, puis la stratégie. Nous avons des données, pour le moment au niveau de l'énergie nous ne répondons pas à la trajectoire souhaitée. Nous sommes loin de l'autonomie énergétique, sur d'autres thématiques la transition est engagée, mais il va falloir l'accélérer pour répondre aux objectifs nationaux et régionaux. »

3/ Présentation du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) par Nathalie Barnet et Valentin Elineau

Q/R : Est-ce qu'on est en capacité d'arriver en neutralité carbone ?

« Quand on parle de neutralité carbone l'objectif est de tendre vers cette neutralité carbone, c'est à dire équilibré nos émissions de Co2 et notre séquestration de Co2. Il va falloir d'un côté diminuer fortement nos émissions mais il va falloir aussi être en capacité d'augmenter les capacités de stockage carbone, dans nos sols, nos forêts... Tout ne repose pas sur les communes de Morlaix Co, il y a aussi la région, l'Etat, etc. La question est de savoir quelles sont les lois qui vont nous permettre d'aller plus loin ? Il faut que les lois soient plus contraignantes. »

« Ce qui est intéressant dans ces démarches c'est que des études approfondies vont permettre de construire un diagnostic fin sur les leviers pour agir. Ça va permettre à travers des documents de donner des moyens aux collectivités de définir des plans d'action très concrets. »

« Sur le pays de Morlaix en 2021 il y avait une table ronde qui avait permis d'identifier les gros pôles de production de CO2 sur le territoire. Le premier c'est l'agriculture, le deuxième c'est la consommation énergétique des bâtiments. C'est ça qui est intéressant. Des travaux vont permettre de mettre en adéquation la réalité du territoire avec ces travaux. »

Il faut continuer à communiquer et informer sur la baisse de nos consommations d'énergie (sur la durée, sur la quantité à avoir), des agences communiquent déjà énormément et font leur possible (à l'exemple d'Heol)

4/ Présentation du Projet alimentaire territorial (PAT) par Nathalie Barnet

- **Nathalie Barnet** est conseillère déléguée à Morlaix Communauté et référente plan climat et projet alimentaire territorial.

Retrouvez le support de leur présentation sur le [site du RESAM](#)

Q/R : Dans quelle mesure le grand public est associé dans le PAT et peut-il exercer un pouvoir d'influence ?

“Les associations sont représentées dans le COPIL (au travers des partenaires). Dans les ateliers il y a le grand public. De plus, en tant qu'élus, en participant à des journées comme celle-ci, je peux avoir une idée des tendances qui se dégagent en terme d'alimentation. Si nous sommes plusieurs à réfléchir au niveau de l'alimentation et que des choses plus importantes en ressortent, des orientations plus précises vont se dégager. Nous avons une obligation envers la commune, elle doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir une alimentation pour nos enfants. Quelles autres orientations pourraient prendre le PAT autre que les objectifs de la loi Egalim ? Je ne sais pas. Pourquoi pas travailler sur du foncier agricole, sur la précarité alimentaire au travers des ateliers pour tous. Tout est à écrire. Il faut les avis des citoyens, des associations, etc.”

Q/R : Cette thématique du temps est présente dans toutes les discussions de la journée. Il y a une discordance entre la volonté d'être rapide et le temps institutionnel qui n'est pas le même. Il est difficile d'articuler les projets sur cette temporalité.

“Je pense qu'il serait important de faire des actions qui puissent être visibles et appréhendées par tous assez rapidement parce que ça essouffle tout le monde. Les agendas sont très contraints.”

4/ Présentation du Projet alimentaire territorial (PAT) par Nathalie Barnet

Q/R : Les plans sont toujours faits sur le modèle du “Diagnostic-stratégie-action”. La communauté d'action souhaite mutualiser les moyens pour mettre en place des résultats rapides. Le fil rouge est peut-être de s'autoriser pendant les zones de tests et d'élaboration de stratégie de pouvoir avoir des phases d'expérimentation qui soient menées de manière hybride.

Q/R : Est-ce que le PAT est en lien avec le dispositif d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM) que chaque commune doit avoir et qui impose pour les élus d'assurer l'alimentation à l'ensemble de ces citoyens en cas de risque de rupture d'approvisionnement et quelque soit la nature de cette rupture ?

“Le PAT n'est pas un document réglementaire, c'est labellisé par l'Etat. Maintenant, rien n'empêche les communes de l'inscrire dans le DICRIM. L'idée de s'inspirer du DICRIM est bonne pour aller vers les orientations.”

Autres remarques :

- Dans les leviers d'action, le DICRIM est un levier pour les citoyens.
- Les diagnostics sont nécessaires : ils permettent de rendre compte de la réalité locale, de poser le cadre et savoir où sont les priorités pour le territoire.
- Concernant les SCoT et les PLU(i), ce sont des plans qui vont s'imposer aux citoyens - il y a tout un processus obligatoire, qui comprend une enquête publique. Il n'est pas possible de fixer de nouvelles règles trop rapidement.
- Cependant, nous pouvons en parallèle avoir des instances de dialogue commune comme le permet l'expérimentation ou le Conseil de Développement (cf. encadré ci-dessous) ; ces instances peuvent alimenter la réflexion des élus
- Il y a déjà eu beaucoup de diagnostics - la planification est importante mais il faut aussi assurer un vrai portage politique pour enclencher ces actions.
- Par ailleurs, certaines décisions fortes se sont prises rapidement (ex : mobilité gratuite des bus).
- Les diagnostics s'appliquent à des choses techniques, mais il serait utile d'aller plus loin, dans une démarche plus philosophique en repensant notre modèle global (ex : avec le modèle agricole).
- On ne peut pas tout ramener à la problématique agricole. Il ne faut pas toujours opposer échelle individuelle et échelle globale. Il faut agir à chaque échelle. Il y a des évolutions nécessaires partout.

5/ PRÉSENTATION PROGRAMME LEADER

ELODIE POTIN DU RESAM ET ELIANE LE DUFF DU POLE ESS

LEADER signifie « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». C'est un programme de développement local à destination des territoires ruraux.

LEADER repose sur 7 principes fondamentaux :

1. Une approche par territoire : le Groupe d'action locale (GAL)
2. Une stratégie de développement local intégrée : la stratégie est définie par les différentes catégories d'acteurs locaux, et différents secteurs d'activité
3. Une approche ascendante : la stratégie de développement est élaborée localement, au regard des besoins spécifiques au territoire ; la mise en œuvre de la stratégie, son animation et la sélection des projets sont aussi assurés par les acteurs locaux
4. Un partenariat public-privé : pour élaborer et piloter la stratégie de développement local, mais aussi dans la prise de décision d'attribuer ou non des subventions. C'est le comité de programmation composé pour moitié d'élus et pour l'autre moitié de personnes privées
5. L'innovation : dans la méthode, dans l'animation, dans le décloisonnement des acteurs et des thématiques...
6. La coopération entre territoires : il s'agit de mettre en œuvre des actions communes entre territoires français et européens, voire hors Union européenne
7. La mise en réseau des acteurs et des territoires à travers des réseaux ruraux régionaux, nationaux et européens, dans une optique de partage d'expériences et de capitalisation de bonnes pratiques

La composition du comité de programmation composé d'un collège public et d'un collège privé sera validée cet été avec la signature fin août d'une convention entre le Pays et la région.

A partir de l'autonomie le Pays sera habilité à recevoir les demandes de subventions pour 2023-2027.

Les enjeux identifiés au sein de la communauté d'actions entrent dans les axes de la prochaine programmation Leader.



C'est une piste de financement envisageable pour certaines actions. Il est par ailleurs précisé que les associations doivent avoir une certaine trésorerie pour engager leurs actions dans l'attente du versement de des subventions.

Après ce premier temps d'échange, les participants étaient invités à poursuivre les discussions en petit groupe autour de deux questions :

- Quelles sont les complémentarités que ces initiatives permettent de mettre en lumière ?
- Comment faire pour aller plus loin dans cette capacité à agir entre les projets citoyens et les acteurs publics ?

VOICI UNE SYNTHÈSE DE CES ÉCHANGES :

La communauté d'action a fait le constat qu'il était nécessaire de pouvoir concilier les travaux des acteurs publics avec les projets citoyens. Cependant elle a pointé certains freins :

- La longueur administrative d'une part et la demande d'immédiateté de l'autre
 - Travailler avec les collectivités demande du temps (planification)
 - Cependant, la planification permet d'avoir un cadre et de s'assurer que la réponse finale est adaptée aux résultats recherchés au départ.
 - Mais ces logiques administratives contribuent à la dépossession – distendent les liens entre acteurs, font perdre de l'autonomie
- Il faut faire un travail de vulgarisation des sujets, des plans proposés dans lesquels les citoyens ont un rôle à jouer.
 - Aider les citoyens à se réapproprier la connaissance et les moyens d'agir
 - Ne pas associer les citoyens uniquement à la phase de diagnostic mais aussi dans les consultations à grande échelle et différentes étapes du projet.
- La posture des élus doit faire place à plus d'ouverture
 - Sortir du « Morlaiso-centré »
 - Besoin d'avoir une plus grande ouverture (pour les élus locaux, s'ouvrir au-delà de sa commune)
- La surcharge mentale qui pèse sur les élus, qui ne peuvent pas tout faire
- Il a également été mentionné que le regard des acteurs locaux dans les processus de mise en place des projets portés par la collectivité permet d'avoir un regard « d'expert ».

Pour remédier à ces freins, plusieurs propositions ont été formulées :

- Avoir des projets politiques forts qui donnent de grandes orientations mais qui soutiennent aussi des expérimentations sur toute la durée de l'élaboration des schémas politiques pour aller plus vite, tester et permettre la mobilisation des citoyens
 - Pour se faire, communiquer et vulgariser sur les projets politiques et permettre aux collectivités de « décoder » les besoins concrets des habitants (espace de dialogue, « instance de traduction »)
 - Créer des espaces de dialogue et de participation citoyenne
 - Les budgets participatifs peuvent être un outil de participation intéressant pour le dialogue élus/habitants
 - Montrer en quoi les citoyens peuvent répondre à un objectif commun où l'individu peut trouver sa place
- Utiliser des méthodes, des outils d'animation comme celle transmise par la Fonda dans le cadre de l'expérimentation, en s'appuyant sur des tiers de confiance extérieurs
 - Il y a un manque de connaissances et de compétences sur ces méthodes
 - Pouvoir essaimer pour s'assurer qu'une personne neutre puisse porter ces échanges.
- Permettre un soutien financier pour ces fonctions d'animation
- Avoir des structures avec des gouvernances plus partagées ; à ce niveau plusieurs propositions comme :
 - Nommer des référents pour faire le lien avec les conseils municipaux ou communautaires, les communautés thématiques, etc.
 - Avoir 1 ou 2 personnes sur candidature libre, qui pourrait aller dialoguer avec les acteurs locaux ou publics sur des thématiques spécifiques
- Avoir un ancrage local dédié à la communication

CONCLUSION

Prochaines étapes :

- **29 septembre** : Cartographie des parties prenantes et modélisation des complémentarités entre les différents projets
- **10 novembre** : Rédaction de documents cadres pour la communauté d'action : Charte et cadre d'évaluation

En 2024 : Nouveau cycle d'ateliers autour de la pérennisation de la communauté d'action : transfert de la méthode et des outils ; évaluation de l'impact collectif ; consolidation d'une gouvernance partagée

En complément des ateliers : des webinaires, participation à des événements pour présenter notre communauté d'action et échanger avec des acteurs d'autres territoires partageant des enjeux et ambitions communs aux nôtres

Et n'oublions pas le Festival des solidarités, le collectif Festisol coordonné par le RESAM, L'édition 2023 aura lieu du **17 novembre au 3 décembre 2023** sur le thème « **Souveraineté alimentaire** ». En Pays de Morlaix, le collectif réfléchit aux actions de cette année en travaillant sur 3 axes :

- La souveraineté alimentaire, comme enjeu de justice sociale
- Souveraineté alimentaire et émancipation des peuples
- Souveraineté alimentaire : un autre modèle agricole est possible



Rendez-vous pour la quatrième journée :

Vendredi 29 Septembre

De 9h30 à 17h00
Locaux du RESAM
au 2D, voie d'accès au port à Morlaix

Pour s'inscrire ([cliquez sur ce lien](#))

LISTE DES PARTICIPANTS

Géraldine Gabillet - ULAMIR CPIE
Sophie Sanchez - ULAMIR CPIE
Emilie Euzen - HEOL - agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix
Nolwenn Béhagle - ville de Morlaix
Vanessa Chiron - Carré d'As
Marie Boyelle - Les gasieres de la baie
Pierre-Yves Croguennec - Conseiller municipal Pleyber Christ, délégué transitions
Lyuba D'yvoire - Collectif citoyen Ecoloké
Clément De Larochelambert - Buzuk - projet de tiers-lieu
Nicole Segalen - Maire de Carantec
Christophe Micheau - Maire de henvic - Elu référent SCOT Pays de Morlaix
Nathalie Barnet- Adjointe au Maire en charge de la transition écologique et développement durable.
Conseillère déléguée à la transition énergétique Morlaix Communauté.
Chantal Jaouen Quiviger - Buzuk
Anaëlle Ludovic - Association Droit à l'emploi St Thégonnec
Véronique Lemonon - Conseil de développement Pays de Morlaix
Véronique Futtersack - Association Les Gasier.e.s de la Baie
Philippe Gautier - Mouvement citoyen pour le climat
Marie-Emmanuelle Grignon - Eco-Bretons
Christiane Lellig - Citoyenne
Tristan Brisset -Essences bois
Damien Ladan - Association 'agir pour l'environnement et le patrimoine ' sur le Haut Léon & Eco bretons
Anthony Gérard - Association 'agir pour l'environnement et le patrimoine ' sur le Haut Léon
Clémentine Voisin - Pays de Morlaix - schéma de cohérence territorial
Aëlig Goulhen - Pays de Morlaix
Dorothee Le Gal - Morlaix Communauté - alimentation durable
Jérémy Salaun - Ener'gence - ALEC Brest
Pascaline Sala - Citoyenne
Gael Feat - GOUPIL & artisan en impression 3D et gravure laser à 3DFG.
Stéphan Guillemot - shifters et citoyen engagé
Valentin Elineau - Morlaix communauté - PCAET
Jean-christophe Ramel - Réseau Biocoop
Pauline Morvan - Réseau Biocoop
Alicia Lagadec - ULAMIR CPIE
Elodie Potin - RESAM
Solenne Timon - RESAM
Andréa Lauro - RESAM
Maël Cordeau - RESAM
Fanny Allais-Kerrien - RESAM
Anouk Sellier - Administratrice RESAM
Eliane Le Duff- Pôle ESS du Pays de Morlaix
Mathieu Cirou - co-président RESAM - Repair
Bastien Engelbach - FONDA
Margaux Krebs - FONDA

Excusés
Nicolas Makeiew - Buzuk
Christine Bon - Citoyenne
Caroline Leroy-déniel - Au fil du queffleuth
Philippe Morel - Fondation RTE
Nathalie Bernard - Maire de Plougasnou
Patricia Stéphan - Elue Ville de morlaix
Lydie Quiviger - citoyenne - porteuse de projet
Claire Bihan - citoyenne
Dominique Ardon - citoyenne - ERB
Laurence Mermet - Eco bretons
Nathalie Bourdon - En vrac à l'ouest
Yannick Blanc - Vice-Président FONDA
Bénédicte Compois - Administratrice RESAM - ULAMIR CPIE